DLP 25-09-92033714

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

ISSN 0758 2390

Avertissements agricoles



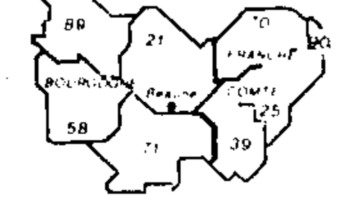
BULLETIN PÉRIODIQUE DE LA STATION D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES DE

BOURGOGNE ET FRANCHE-COMTÉ

SERVICE RÉGIONAL DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX

Z.I. NORD · B.P. 177 · 21205 BEAUNE Cédex

ABONNEMENT ANNUEL : 250 F - Régisseur Recettes D.R.A.F. · CCP DIJON 3 500 28 D



☎ 80.26.35.45

EDITION GRANDES CULTURES

Bulletin n°19 - 23 Septembre 1992

COLZA : *Attention aux altises en Haute-Saône.*
CEREALES : *Note du groupe de travail "pieds chétifs".*

COLZA

STADES : échelonnés entre cotylédons et 4-5 feuilles.

——— **MALADIES** : la présence de mildiou tend à se généraliser.

——— **RAVAGEURS**

Altises : le plus souvent les captures sont à peu près nulles et les morsures insignifiantes. Cependant, le secteur de Pesmes à Gy (Haute-Saône) présente des captures plus importantes et parfois des niveaux de morsures proches du seuil d'intervention. Les parcelles de cette région sont donc à surveiller, en particulier les situations aux premiers stades.

La présence de morsures sur au moins 30 % des plantes, jusqu'à B2, justifie une intervention. Au-delà du stade B2, c'est un niveau de captures cumulées atteignant 20 à 30 altises qui détermine le traitement. Vantoux (70) et Torpes (25) sont actuellement à 17 captures cumulées.

Pucerons : les captures à la tour d'Auxerre restent faibles.

Myzus persicae : 2 pucerons du 18 au 20/09.
Brevicoryne brassicae : 0 puceron.

Quelques rares pucerons ailés (*Myzus*) commencent à être visibles sur les parcelles. Le seuil d'intervention de 1 plante sur 5 porteuse de pucerons a pu être observé localement (Torpes - 25) avec présence d'aptères.

Tenthrède de la rave : les captures d'adultes en cuvette sont parfois importantes. Il s'agit d'hymenoptères (2 paires d'ailes contrairement aux mouches) à corps jaune. Les larves de tenthrède peuvent occasionner des dégâts par leurs morsures sur le feuillage en cas de présence importante. Il s'agit de fausses chenilles de couleur noire qui peuvent atteindre 20 mm de longueur. Leur éventuelle apparition sur les cultures sera donc à surveiller. Les produits utilisables contre altise ou charançon du bourgeon terminal sont efficaces sur tenthrèdes.

CEREALES

——— **CICADELLES ET PIEDS CHETIFS**
(Note du groupe de travail national)

La lutte phytosanitaire reste difficile

Comme l'année dernière, les partenaires du groupe de travail "Pieds chétifs" (1) ont réalisé des essais au champ sur des protocoles communs afin de tester les méthodes de lutte contre cette maladie. Les deux objectifs principaux étaient de comparer les traitements de semences ou de sol utilisables contre les cicadelles d'une part, et d'étudier d'autre part le positionnement optimal des traitements pyréthrinoïdes en végétation.

La pression de maladie sur les essais a été nettement plus forte que l'année précédente, bien que les dégâts en culture aient été limités. Cela tient au fait que les essais étaient semés tôt (fin septembre/début octobre), pour se placer en situation de forte infestation. De plus, contrairement à l'année dernière, il y a eu très peu de jaunisse nanisante des céréales sur les essais, ce qui a évité toute confusion entre les deux maladies.

Les résultats confirment bien ceux de l'année dernière, obtenus généralement en situation de plus faible infestation :

- parmi les traitements de semences ou de sol testés, seuls les produits systémiques sont efficaces : l'aldicarbe en micro granulé (TEMIK G) et l'imidaclopride en traitement de semence. Aucun des traitements de semences insecticides actuellement homologués sur blé n'est efficace sur les cicadelles. On observe parfois un effet fugace du fonofos (CAPFOS), irrégulier et tout-à-fait insuffisant s'il n'est pas suivi de traitements en végétation.

- les traitements en végétation permettent de réduire les symptômes de nanisme à condition de commencer tôt (dès la levée de la céréale si les cicadelles sont présentes et virulifères). Ils doivent être répétés tant que les cicadelles

Imprimerie de la Station BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ · Directeur Gérant : J. SONDEY · N° du certificat d'inscription à la Commission Paritaire des Publications et Agences de Presse 1700 AD

sont présentes, une cadence de deux semaines paraissant suffisante. Les matières actives actuellement autorisées sont l'alphaméthrine (produit commercial FASTAC d'AGRISHELL, à la dose de 0,2 l/ha), l'esfenvalérate (SUMI-ALPHA d'AGRISHELL, à 0,25 l/ha), la deltaméthrine (DECIS de PROCIDA, à 0,3 l/ha) et la lambda-cyhalothrine (KARATE de SOPRA à 0,15 l/ha).

L'étude des essais montre que l'effet des traitements foliaires sur le rendement est généralement meilleur que pourrait le laisser penser leur efficacité sur les symptômes de nanisme, rarement supérieure à 50 %. Cela tient probablement au fait qu'ils agissent aussi sur la réduction de fertilité des pieds faiblement atteints, plus difficile à observer. De façon générale, il semble que les traitements de semences et les traitements foliaires précoces agissent sur les symptômes graves de nanisme (perte de pieds, pieds "chétifs"), tandis que les traitements foliaires plus tardifs (2 feuilles à début tallage) agissent plutôt sur les effets plus tardifs et moins visibles de la maladie. Ces hypothèses devront être vérifiées par les travaux de l'INRA sur l'effet de la maladie en fonction du stade de l'infestation. Il apparaît en tout cas que ces traitements foliaires "tardifs" ne doivent pas être négligés, malgré leur efficacité visuelle apparemment faible.

Malgré ces avancées sur les méthodes de lutte, la meilleure protection reste un semis pas trop précoce (après le 10 ou 15 octobre). Comme cette mesure préventive ne correspond pas toujours à l'optimum agronomique et complique la gestion des semis, elle ne devra être prise que dans les régions où le risque est réel, c'est-à-dire celles où les Avertissements Agricoles auront signalé la présence de cicadelles virulifères. D'après les trois dernières campagnes, il semble que ce risque soit limité à la région Centre (Cher et Indre essentiellement). Dans les zones limitrophes (Sud Bassin Parisien, Bourgogne et Champagne-Ardennes en particulier), la cicadelle vectrice *Psammotettix alienus* peut être localement abondante, mais elle est généralement peu virulifère. Sauf avis contraire de la Protection des Végétaux, il ne devrait pas être nécessaire de prendre des mesures particulières dans ces régions.

(1) ce groupe de travail, qui fonctionne depuis 2 ans, comprend l'INRA (Stations de Zoologie et de Pathologie Végétale de Versailles), l'ITCF, le SPV et la FREDEC région Centre, l'Union du Cher, l'UNCAA et des firmes phytosanitaires. Les firmes associées au groupe pour la campagne 91/92 étaient PROCIDA/ROUSSEL-UCLAF, ICI-PA, AGRISHELL, BAYER et RHONE-POULENC AGRO.

*

*   *